



MAIRIE de LAVAU

Envoyé en préfecture le 17/03/2023

Reçu en préfecture le 17/03/2023

Publié le 20 MARS 2023

ID : 081-218101400-20230317-1778_MPDDELAGAG-AU

**DECISION PRISE EN VERTU
D'UNE DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**PRESTATIONS D'ELAGAGE ET D'ABATTAGE D'ARBRES SUR LE TERRITOIRE
DE LA COMMUNE DE LAVAU**

MARCHE ENREGISTRE SOUS LE NUMERO PS. 2023-03

Le Maire de Lavaur ;

Vu le Code de la Commande publique ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020, lui donnant délégation au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis d'appel public à concurrence, par procédure adaptée selon les dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1 du code de la commande publique, envoyé à la publication le 27/01/2023, paru dans le journal hebdomadaire « le Journal d'Ici » au cours de la semaine du 2 au 8 Février 2023 et sur le site des marchés publics de la ville de Lavaur ;

Considérant que cette procédure adaptée concerne les prestations d'élagage et d'abattage d'arbres sur le territoire de la Commune de LAVAU feront l'objet d'un accord cadre à bons de commande telle que définie à l'article R 2162-4 du code de la commande publique, avec un montant maximum de prestations par an de 45 000 € H.T.

Il s'agit d'un marché renouvelable. Le marché est conclu pour un an, allant de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2023. Le marché peut-être reconduit tacitement tous les ans pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2026. Dans le cas où l'une ou l'autre des parties prendrait la décision de ne pas reconduire le marché, il en informera (lettre recommandée avec AR) l'autre partie, au moins 3 mois avant la fin de la période en cours (soit 30/09 de l'année).

Considérant, que cinq offres ont été présentées, sur les vingt dossiers de consultation téléchargés.

Considérant, qu'après l'analyse des offres, il convient de retenir le soumissionnaire tel que ci-après :

S.A.R.L. PRADELLES

Les Elagueurs du Vaurais

2, impasse Jean Malrieu 81500 LABASTIDE ST GEORGES

☎ : 05.63.58.18.10 Courriel : entreprise.pradelles-t.p@wanadoo.fr

SIRET : 483 303 194 000 11

répondant en tout point aux critères de sélection définis dans le règlement de consultation du marché, à savoir le prix des prestations pour 55 % et la valeur technique pour 45 % (avec la notation suivante : références de contrat de même nature de moins de 5 ans : 15 %, moyens en matériel : 10 % ; moyens en personnel : 10 % et démarches environnementales et élimination des déchets : 10 %).

.../...

DECIDE

ARTICLE 1 :

Il sera signé le marché n° PS 2023-03

- pour la réalisation des prestations d'élagage et d'abattage d'arbres sur le territoire de la Commune de LAVAUR ;
- pour un montant annuel maximum de 45 000 € H.T. (Quarante-cinq mille euros) ;
- avec des prix globaux et forfaitaires, actualisables chaque année (conformément au cahier des charges administratives particulières : formule d'actualisation) ;
- avec des prix unitaires ou forfaitaires (voir bordereau des prix unitaires) ;
- Le marché est conclu initialement pour la période allant de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2023. Il peut être reconduit tacitement tous les ans pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2026.
- avec la **S.A.R.L. PRADELLES**
Les Elagueurs du Vaurais
2, impasse Jean Malrieu 81500 LABASTIDE ST GEORGES

☎ : 05.63.58.18.10 Courriel : entreprise.pradelles-t.p@wanadoo.fr
SIRET : 483 303 194 000 11

ARTICLE 2 :

Il est précisé que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune au compte 615231.

Fait à Lavour, le 17 Mars 2023

Le Maire,



Bernard CARAYON

